

Bassin de Marennes

MARENNES HIERS-BROUAGE

Un nouveau giratoire pour remodeler l'entrée de ville

Réunis le mardi 24 septembre en conseil municipal, les élus ont validé la signature d'une convention avec le Département pour la construction d'un giratoire d'entrée de ville. Un projet de 2 millions d'euros.

Maintes fois évoquée ces dernières années, la construction d'un nouveau giratoire d'entrée de ville se précise. Le projet est validé depuis trois ans suite à la visite de Michel Doublet, président de la commission Infrastructures au conseil départemental. Il entre maintenant dans sa phase opérationnelle suite à la validation, mardi 24 septembre en conseil municipal, d'une convention liant Marennes-Hiers-Brouage au Département.

Aménagé sur la route départementale 728 (au niveau du magasin Centrakor), ce giratoire à quatre branches verra le jour au printemps 2021. Il permettra de sécuriser cette portion de route très accidentogène pour accéder à la zone Fief de Feusse. De quoi faciliter les mouvements des voitures, des camions, tout en desservant dans de meilleures conditions le futur quartier de La Marquina via cette rue du Docteur Roux. Une autre branche permettra d'accéder à la déchèterie communautaire du Bournet.

4 000 véhicules par jour sur cette route

En direction d'Oléron ou en revenant du viaduc, cet aménagement doit aussi fluidifier les flux - et donc limiter les embouteillages - sur un axe qui voit défiler près de 40 000 véhicules par jour en été. La question de la suppression des deux tricolores au niveau de l'agence Orpi, sur l'entrée de ville principale, s'est posée au cours des



Les travaux du futur giratoire, au niveau de la rue du docteur roux, seront lancés début 2021. Inauguration avant l'été.

© D. L.

discussions, mais ils seront finalement conservés. Côté finances, ce giratoire coûtera la bagatelle de 2,063 millions d'euros, dont tout de même 309 552 € à la charge de la commune. « Cela équivaut au budget d'entretien de notre voirie, c'est loin anecdotique, mais il faut le faire », précise le maire, Mickaël Vallée.

A horizon dix ans, l'édile aimerait qu'un autre giratoire soit aménagé sur la route départementale 728 au niveau de la troisième

entrée de ville, entre Marennes et Saint-Just-Luzac, avenue du Maréchal Leclerc. Et d'imaginer, à plus longue échéance encore, un accès direct à La Cayenne via cette voie une fois que le dossier de l'ancienne usine Saint-Gobain - en contentieux à l'Etat pour la dépollution du site - sera réglé.

Une réflexion pour remplacer la passerelle en béton

Enfin, l'autre dossier concerne la passerelle en béton aménagée sur

la route de Bourcefranc-Le Champus. Outre l'aspect esthétique très discutable, la forte pente de l'ouvrage le rend impraticable pour les fauteuils roulants et dangereux pour les vélos. Un aménagement qui a vu le jour au milieu des années 1970 dans un contexte de forte émotion suite au décès d'un enfant lors d'un accident de la route. Là encore, il faudra toutefois attendre de longues années avant de le voir remplacé.

David Labardin

Parc naturel régional, une nouvelle étape cet automne



Alors qu'un cabinet d'études planche en ce moment sur l'étude de faisabilité du (futur?) parc naturel régional dédié aux marais charentais, un bilan d'étape sera présenté cet automne aux élus de la Communauté de communes du bassin de Marennes. Le rendu de ce travail est prévu pour décembre 2010. Il appartiendra alors aux nouveaux élus - après les élections municipales de mars 2020 - de se prononcer sur la création de ce parc naturel régional en attendant l'avis de l'Etat et de la Région. En cas de feu vert, la démarche pourrait aboutir d'ici 7 à 10 ans.

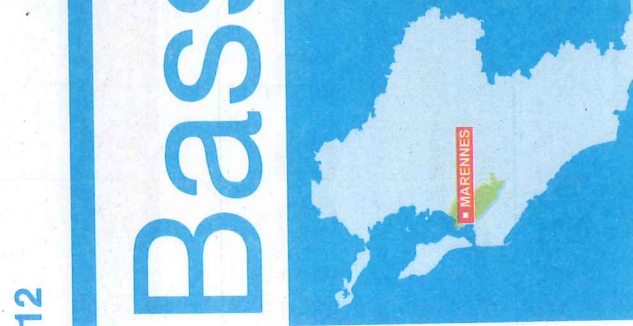
Un contentieux avec un particulier

Réunis le mardi 24 septembre en conseil municipal, les élus ont autorisé le maire à ester en justice pour un contentieux opposant la commune à une administrée résidant rue Georges-Clemenceau. L'histoire a débuté en 1994 quand cette administrée a transformé la cour arrière de sa maison en veranda en aluminium. Visiblement sans porter attention aux règles du site patrimonial remarquable et du PLU de la commune.

Alors que cette habitante souhaite maintenant vendre sa maison, la municipalité a donc refusé la demande de dépôt de construire (régularisation). « Cela montre qu'on finit toujours par être rattrapé par la pagaille. Nous aurions pu régulariser cette veranda si elle avait été bien faite (pas en aluminium, Ndlr), mais elle n'est pas réglementaire », explique le maire Mickaël Vallée. L'élu se dit « très confiant » sur l'issue de dossier.

Le futur parking de centre-ville se précise

Achetés en 2015 et 2017 à Richard Pattedoie par l'Etablissement public foncier (EPF), les locaux de l'imprimerie Marennes Impression et de notre journal, Le Littoral, seront rachetés par la commune à hauteur de 306 228 €. Une opération validée le 24 septembre en conseil municipal. La Ville entend démolir les ateliers de l'imprimerie (sur-face en tôle) d'ici 18 mois pour y créer un parking, considéré comme la touche finale des aménagements d'espaces publics en cœur de ville. A noter que la commune et la SARL Marennes Impression se sont entendues à l'amiable sur une indemnité d'éviction de 70 000 €. « C'est une somme importante mais l'entreprise aurait pu vendre son bail et le coût aurait été plus élevé pour la commune », explique le maire Mickaël Vallée. Marennes Impression conserve une partie de ses activités au 5 place Brassaud, à côté de l'église.

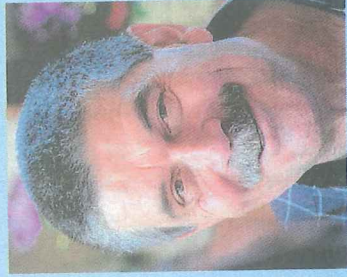


Pour contacter la rédaction
redaction@le-littoral.com
05 46 85 15 42

Journaliste
David Labardin
Port. 07 86 83 03 63

Correspondant local de presse secteur Bassin de Marennes

Gérard Raybaud



gerardraybaud17@hotmail.com
05 46 85 60 52

COMMUNIQUÉS

♦ Marennes

Association Tous en Piste

Cours de danses latines et swing (bachata et rock swing) tous les lundis à 20h30, au centre d'animation et de loisirs. Ouvert à tous. Renseignements : 06 72 18 19 65.

Info énergie

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable et des économies d'énergie, la CdC du Bassin de Marennes propose des permanences de l'Espace Info Energie. Objectif : informer et accompagner les habitants pour toutes questions techniques et financières liées à l'énergie, et pour leurs projets de rénovation ou de construction neuve d'un logement.

La prochaine permanence aura lieu mercredi 2 octobre, de 14h30 à 17h30, sur rdv auprès de Valentine Bizet au 05 46 22 19 36 - v.bizet@agglo-royan.fr

Loto

Le Comité de jumelage de Marennes organise un grand loto samedi 5 octobre, à 20h30, au Centre d'Animation et de Loisirs, 43 quines. Partie spéciale. Réservations : 06 48 74 03 46.

Portes ouvertes

Du lundi 7 au vendredi 11 octobre, portes ouvertes spécial « Emploi et engagement citoyen des jeunes » de la Maison des Initiatives et des Services. Informations et réservations au 05 79 86 01 50.

Chargée de clientèle
Marennes - Oléron
La Tremblade

Ghislaine Pain
06 32 38 10 82